

POINTS DE REPERE

Au commencement de notre travail, voici maintenant quatre ans, une question se posait déjà à beaucoup de nos amis : celle de la langue liturgique. Certains s'étonneront de nous voir l'aborder si tard!

Notre sentiment n'a guère changé depuis : ni en principe, ni en pratique, pensions-nous, le problème de la langue cultuelle n'était aussi urgent que certains voulaient le dire. Au début d'un effort de pastorale et de pastorale liturgique, des tâches plus fondamentales nous pressaient. Sous l'inertie des habitudes et dans l'effervescence des initiatives, il s'agissait de trouver les axes du travail capables de soutenir la renaissance dont nous prenions conscience avec émerveillement autour de nous, seules chances de la voir durer et s'épanouir. Le meilleur de ces chances reposait sur la remise à jour des inspirations anciennes et toujours neuves de la conscience traditionnelle de l'Église. On ne pouvait douter de leur valeur et de leur authenticité. Seul un tel ressourcement, seule une telle reprise permettaient de sérier les questions, de les situer à leur juste place, de les aborder avec des yeux nouveaux et une imagination rafraîchie, rendant possible l'invention de solutions efficaces. Dans ces conditions, s'attaquer de front et d'emblée à certains changements de discipline, fût-ce celle de la langue liturgique, c'était mettre la charrue devant les bœufs.

Sur le point précis qui nous occupe, celui de l'introduction de la langue maternelle dans le culte, nous pensions qu'un changement prématuré serait de maigre avantage tant que les prêtres et les fidèles n'auraient pas recouvré un minimum de culture biblique et liturgique. Tout

autant que les mots latins, pures vibrations sonores, ce sont les notions exprimées en cette langue qui leur sont étrangères. Aussi, après un engouement passager pour la nouveauté, beaucoup se seraient retrouvés déçus et découragés devant les résultats sans lendemain de leurs initiatives. De grands espoirs apostoliques eussent ainsi avorté. L'expérience de certains groupes, à cet égard, peut être considérée comme un avertissement : ayant adopté le texte français des psaumes pour le chant des complies, ils en revinrent bientôt au texte latin liturgique, la version française des poèmes sacrés s'étant révélée à l'usage encore plus fastidieuse et aussi hermétique.

Quand on aborde cette question, il faut encore la référer à la théologie du mystère. Celle-ci nous enseigne qu'au cours de nos célébrations, l'Inaccessible se révèle par le truchement des signes et des symboles. Cette révélation sera toujours au-dessus de toute expression. Ce qui revient à dire que l'initiation aux mystères ne saurait être suppléée, comme certains se l'imaginent trop souvent, par la simple utilisation d'une langue humaine, par définition toujours rationnelle. Non que cette langue ne puisse y aider grandement, mais quand elle parle de Dieu, elle ne fait que balbutier, elle s'en tient à des approximations. Il faudra dès lors éviter toute méprise dans l'esprit des fidèles. C'est tout l'art d'une bonne catéchèse. La nécessité de la prédication liturgique s'affirme de nouveau en ce point. A supposer que demain nous ayons la faculté d'user de notre langue dans le culte, il n'en sera que plus urgent pour les pasteurs de mettre en valeur les textes sacrés pour entretenir leurs fidèles dans la foi. En dernier ressort, la foi seule donne accès aux mystères.

Aussi bien, n'ayant cessé d'insister sur ces points durant quatre ans, avons-nous conscience d'avoir préparé insensiblement le terrain sur lequel peut être posé plus justement aujourd'hui le problème de l'insertion de notre langue dans le culte.

*
**

Le problème est posé, il n'est pas tranché. Disons-le sans détour, c'est un problème immense dont on n'a pas toujours évalué les tenants et aboutissants. Ceux-ci touchent certes

à la théologie et à l'histoire, mais ils sont solidaires aussi de la linguistique, de la sociologie, d'une culture. A la limite, plus que dans un problème de doctrine, ils nous engagent dans le drame d'une civilisation. C'est pourquoi, projetée sur le plan historique, la question ne peut être résolue qu'à la lumière de la prudence surnaturelle de l'Église, seule capable de se déterminer au milieu de données aussi complexes. De cette prudence surnaturelle, la hiérarchie seule restera toujours l'interprète autorisée.

Ceci dit, notre ambition ne peut guère dépasser l'espoir de dégager quelques perspectives et de fixer certaines orientations de recherche. Nous le ferons à deux plans différents, au plan théorique des principes, au plan plus empirique des méthodes.

*
**

Sur le plan théorique, les conclusions de l'enquête nous paraissent si claires qu'elles permettent d'affirmer que, en droit, il n'y a pas de problème de la langue liturgique : il sera toujours souhaitable que l'Église proclame et réalise la Parole de Dieu dans la langue de la communauté ethnique et linguistique à laquelle elle s'adresse.

Il n'en est plus de même dès qu'on envisage le problème, non plus en théorie, mais concrètement. On le trouve lié à certains conditionnements, tous d'ordre historique et accidentel, mais dont les déterminations pèsent directement sur les réalisations pastorales. On en est réduit à porter un diagnostic sur la situation présente.

Situation linguistique : depuis plus d'un millénaire, l'Église latine n'a pas cru devoir modifier sa discipline en matière de langue liturgique, en particulier parce que les langues modernes ne sont arrivées à leur majorité que depuis peu de temps. Une brisure s'est consommée sous Charlemagne : la langue écrite des lettrés, seule dépositaire de la culture traditionnelle, s'est irrémédiablement séparée de la langue parlée du peuple. Or cette cassure linguistique n'a achevé d'être réparée que depuis un siècle environ. C'est là un phénomène considérable, d'autant plus déconcertant qu'il est pour la conscience de l'Église, aux yeux de qui un siècle est comme un jour, à peine d'hier ! Il condi-

tionne de près, n'en doutons pas, un problème aussi spécifiquement religieux que le nôtre. Il serait téméraire d'essayer d'en évaluer les conséquences futures. Une chose est sûre cependant, c'est que les techniques modernes qui ont permis la fusion des idées et le brassage des mots iront en affirmant leur influence : que l'on pense à l'extension de la presse, à la multiplication des revues, à la généralisation de l'usage de la radio.

Situation sociologique : si l'Église n'a pas cru devoir changer sa discipline, c'est qu'elle a encore vécu en Occident dans un climat de chrétienté, très longtemps après la dissolution des cadres et des institutions. Cherchant déjà à justifier au XIII^e siècle le divorce constaté entre la langue liturgique et celle d'un peuple « illettré », saint Thomas se reporte à une situation sociologique fort précise : tous les hommes sont élevés désormais, constate-t-il, in ritu ecclesiastico. Il justifie ainsi la différence de discipline qui existe entre son temps et celui de saint Paul. Peut-être est-il permis de penser qu'à notre époque le problème est de nouveau inversé : le nombre va sans cesse croissant de ceux qui échappent à l'éducation maternelle de l'Église, innombrables seront peut-être demain les hommes qui ne seront plus élevés dans les bonnes manières et les mœurs de notre liturgie. Selon l'interprétation de saint Thomas, l'interrogation de saint Paul reste valable : comment tous ceux-là, à supposer qu'ils entrent un jour dans nos assemblées, répondront-ils Amen à notre action de grâces ?

Situation culturelle : la plus pressante peut-être ! Saint Thomas parlait d'un peuple « illettré » quand il justifiait l'utilisation d'une langue morte pour le culte. Or, nous devons nous rendre à l'évidence, notre peuple a encore subi une évolution profonde sur ce point. Ce n'est plus un peuple illettré et naïf, c'est un peuple émancipé par l'école, il a passé son certificat, il a donc des exigences de culture, une culture primaire sans doute, mais d'autant plus exigeante peut-être. Il ne veut plus être mené comme un enfant, il veut comprendre tout ce qui se passe, il veut qu'on lui explique, et nous pouvons conclure avec le P. Doncoeur : « Il a raison. C'est là un souhait de la nature, c'est celui de Dieu. »

Ne peut-on penser ici à l'Action catholique? Le rapprochement n'est pas vain. L'Action catholique aura marqué l'intégration progressive des laïcs dans la vie de l'Église. Pour une grande part, cette intégration ne s'est imposée que par les conditions nouvelles faites à la vie de l'Église, conditions que nous venons d'énumérer et qui semblent requérir à plus ou moins longue échéance une évolution dans la législation de l'Église en matière de langue culturelle : un tel changement de discipline serait la reconnaissance et la consécration au plan sacré de la promotion nouvelle des laïcs dans l'Église.

*
* *

Les conclusions de notre première partie n'atteignent ainsi qu'à des probabilités, et d'ordre théorique. Sans doute est-ce peu et beaucoup à la fois devant une question aussi vaste et épineuse! Elles seraient vaines toutefois pour la pastorale si elles n'aidaient déjà à préciser certaines questions de méthode.

Ainsi, le problème de la langue liturgique ne peut être réduit à une simple question de traduction, ce qui serait une vue bien matérielle de l'œuvre à entreprendre. Dans l'évolution de toute langue, la linguistique en témoigne, deux problèmes se posent inévitablement, celui de la langue parlée, celui de la langue écrite. Chacune obéit à des lois précises, chacune répond à des fonctions différentes. Il n'en va pas autrement pour la langue liturgique. En pastorale, la première répond à la nécessité d'une prédication fournie, vivante, adaptée; la seconde s'attache plus spécialement à la transcription des textes du Missel ou du Rituel, qu'on les lise, qu'on les proclame ou qu'on les chante. Encore ces dernières différences dans l'utilisation entraînent-elles de nouvelles différenciations dans l'application des techniques.

En ce qui concerne la prédication, nous avons déjà dit plus haut combien une catéchèse renouvelée et élargie nous

semblait essentielle au renouveau liturgique. Ce n'est pas simple utilitarisme. La liturgie, par nature, s'équilibre nécessairement entre deux pôles : elle est aussi essentiellement parole que rite. Or, en pastorale, il n'est pas sûr que nous ayons été suffisamment attentifs à sauvegarder les droits de la Parole : notre liturgie risque de verser dans un ritualisme pesant si nous omettons de rendre transparents ses moindres gestes.

A supposer même que nous ayons suffisamment prêché les mystères au cours de nos célébrations, il n'est pas sûr que nous les ayons proclamés et commentés dans un langage assez direct. Plusieurs de nos amis laïcs nous l'ont affirmé bien des fois : nos catéchèses n'ont si peu de portée que parce que nous autres clercs, nous parlons déjà une langue morte. Il n'est pas nécessaire pour qu'une langue soit en train de mourir qu'on ait perdu l'usage de ses vocables, il suffit que l'on continue à employer ses mots dans un sens plus ou moins désuet. Les mots les plus usuels changent de valeur en moins de temps qu'il n'en faut pour s'en apercevoir et les langues vivantes évacuent régulièrement au cours de leur développement des résidus inertes qui risqueraient de les conduire insensiblement à la paralysie.

Une meilleure conscience des exigences de la liturgie peut nous aider à rénover notre langage. Proclamation et réalisation de la Parole de Dieu, la liturgie nous abouche aux sources vivifiantes : elle nous fait ainsi retrouver le souffle long de l'inspiration. Proclamation et réalisation de cette Parole au milieu d'un peuple et pour ce peuple, elle nous fait communier encore à l'âme d'une communauté déterminée et dont la culture ne l'est pas moins : elle nous oblige ainsi à revigorer notre imagination dans un bain de culture. Le renouvellement de notre langue parlée ne se fera qu'à ces deux conditions : elle devra retrouver le souffle créateur de ses affirmations primordiales par un retour aux sources dans la fréquentation de la Bible et des Pères; elle devra inventer de nouveaux modes d'expression au contact de la culture nouvelle qui se lève. Dans cet effort, l'adaptation pourra être poussée très loin. Saint Augustin ne craignait pas d'user de barbarismes pour se faire entendre de son peuple!

Il n'est pas d'entreprise moins matérielle, il n'est pas d'œuvre plus personnelle et moins individuelle à la fois : c'est une entreprise et une œuvre de longue haleine, mobilisant l'imagination inventive de toute une communauté.

Ces réflexions sur les exigences du renouvellement de notre langue dans la prédication valent déjà pour les traductions, mais seulement d'une façon générale. La langue écrite obéit à des lois plus strictes que celles de la langue parlée. Par son propre poids, elle tend vers l'ordre, le dépouillement, l'objectivité, qualités précieuses quand il s'agit de la transposition des textes liturgiques. Plus que toutes autres, les traductions du Rituel et du Missel doivent s'en parer.

Nos livres sacrés constituent en effet comme l'étalon régulateur de la foi et de la prière. Ils sont un bien commun qu'il faut soustraire aux variations du goût et de la mode. On comprend l'extrême réserve que l'Église a toujours gardée à cet égard. Si des raisons majeures devaient décider de nos jours à transposer les textes sacrés dans nos langues maternelles, les traductions entreprises ne devraient pas manquer à leur tour de ces mêmes caractères de simplicité, de dépouillement, d'objectivité. La langue écrite de la liturgie ne peut pas se muer en une langue « vulgairement vulgaire ». Elle ne sera jamais une langue journalistique, elle ne s'accommodera pas facilement en un mot du style de la rue. Elle se soustraira du même coup aux fluctuations incessantes et aux fantaisies bien vite passées de la langue usuelle.

En fait, ces caractères seront suffisamment sauvegardés par la fidélité au texte. Plus que toute autre, la langue liturgique est nourrie d'expressions, d'images, de symboles scripturaires et patristiques qui assurent sa noblesse et son originalité. Vouloir évacuer ses symboles, nous ne disons pas ses hébraïsmes, c'est la couper de ses racines les plus profondes, c'est lui faire perdre son mordant et sa vertu propres. Au reste, le risque est gros, en agissant ainsi, de trahir la parole de Dieu et de proposer la parole d'un interprète sans autorité au lieu de garder fidèlement le dépôt confié par Dieu à Jean, Marc ou Paul. En d'autres termes, la traduction liturgique, plus que toute autre peut-être, doit se soumettre à des critères bien déterminés.

* *

En refermant ce cahier, certains ne pourront se défendre d'une certaine déception. Certes, moins que personne, nous ne nous abusons sur la valeur de notre effort : nous aussi, nous le trouvons tristement théorique! Nous aurions voulu pouvoir nourrir et illustrer ce cahier d'expériences et de réalisations qualifiées : la matière nous manque... C'est que, en France, jusqu'à ce jour, aucune entreprise collective de traduction méthodiquement menée n'a abouti, ou même n'a été entreprise, à notre connaissance. Quand on songe au travail fourni par l'Église d'Allemagne sur le même sujet, on ne peut se défendre d'être inquiet sur les réalisations à venir.

Pourtant, il serait injuste de conclure sur cette note désenchantée. De grands espoirs se lèvent. Maintes initiatives individuelles sont les prémices de réussites futures. Nous n'avons pas voulu tarder à en faire connaître quelques-unes. Par la suite, il faudra songer à les regrouper pour un travail d'équipe. Le C.P.L. compte se consacrer à ce travail dès l'automne prochain. Il accueillera donc avec reconnaissance les critiques et les suggestions que pourront provoquer les orientations du présent fascicule.

J. T.